



L'Office fédéral de la santé publique suisse était au courant des mensonges sur le Covid (Transition News révèle)



Le 6 avril 2025, les médias suisses ont rapporté que la Confédération avait éliminé des vaccins Covid d'une valeur de 1,3 milliard de francs en raison de leur date de péremption. En réalité, la Confédération aurait utilisé des vaccins, matériel sanitaire compris, d'une valeur de 0,57 milliard de francs. Comment cette erreur de calcul au détriment des contribuables est-elle possible ? L'OFSP justifie sa décision par le fait que la « sécurité d'approvisionnement de la population » devrait être garantie. Mais pour quelle raison une prétendue « sécurité d'approvisionnement » devrait-elle être assurée, alors que la propre fonctionnaire de Berset a déjà admis le 3 août 2021 : « Les personnes vaccinées avec le Covid-19 peuvent propager le coronavirus aussi souvent que les personnes non vaccinées ». Comme le révèlent les procès-verbaux de l'OFSP, la Suisse a toujours été loin d'une surcharge des hôpitaux. Pourquoi ce gaspillage de vaccins ? L'OFSP se révèle ainsi être un bienfaiteur de l'industrie pharmaceutique, un incompetent arithmétique ou un menteur notoire !

En mars 2024, les fichiers RKI ont été publiés en Allemagne. Il s'agit de plus de 200 procès-verbaux écrits des réunions de la cellule de crise de l'Institut Robert Koch (RKI) pendant la période du Covid. Sa publication a déclenché un grand débat. Kla.TV en a déjà parlé dans plusieurs émissions et a donné la parole à des experts renommés. Les experts ont témoigné que le gouvernement avait délibérément menti à la population. Par exemple, les effets potentiellement mortels des injections anti-Covid étaient déjà connus avant le début de la vaccination.

Qu'en est-il en Suisse ? Les procès-verbaux de la task force de l'Office fédéral suisse de la santé publique (OFSP) peuvent être consultés publiquement depuis un certain temps déjà. Il ne faut pas confondre la task force de l'OFSP avec la task force scientifique que le Conseil fédéral avait mise en place à l'époque. Il n'existe aucun procès-verbal de cette dernière. La task force de l'OFSP n'était pas un institut scientifique, mais un organe lié par des directives, dans lequel étaient représentés, outre l'Office fédéral de la santé publique, différents autres services fédéraux. Bien qu'ils soient consultables depuis longtemps, personne n'avait apparemment entrepris d'analyser les procès-verbaux de l'OFSP jusqu'à présent. Or, la chaîne d'information alternative Transition News a analysé les procès-verbaux de la task force de l'OFSP pour la période d'août à octobre 2021. C'est durant cette période que l'introduction du certificat obligatoire le 13 septembre 2021 a contribué de manière significative à la division de la société, ainsi qu'à une forte discrimination basée sur le statut vaccinal. La task force de l'OFSP a-t-elle discuté des raisons de l'obligation de certificat ? Cette introduction était-elle justifiée ? Que connaissait-elle et à quoi ressemblaient ses actions ? Transition News s'est penchée sur ces questions en se basant sur les procès-

verbaux.

"Le taux d'occupation des lits a joué un rôle central dans l'argumentation utilisée pour imposer l'obligation de certificat. Les autorités suisses ont toujours expliqué que l'objectif de ces mesures était d'éviter une surcharge du système de santé. De nombreux procès-verbaux de l'OFSP commencent par un aperçu de l'utilisation des lits. Dans ce contexte, il faut savoir que les économistes de la santé recommandent de gérer l'utilisation des lits de manière à obtenir un taux d'occupation moyen de 80 %, en particulier dans les unités de soins intensifs. Or, selon le procès-verbal de l'OFSP, ce taux d'occupation était exactement de 80 % au 1er septembre 2021." Les semaines précédentes et suivantes n'étaient pas très différentes non plus. Le taux d'occupation des lits a oscillé entre 74 % et 84 %. L'OFSP savait donc parfaitement que l'argument de la surcharge des hôpitaux n'était qu'un prétexte pour justifier l'introduction d'une obligation de certificat et, en conséquence, d'une obligation vaccinale indirecte.

Transition News continue d'écrire : "Les médias ont également rapporté que l'OMS prévoyait 236 000 décès dus au Covid-19 en Europe entre fin août et le 1er décembre 2021, un chiffre qui, même selon la lecture officielle, était complètement déconnecté de la réalité." Loin de la réalité, entre autres parce que les chiffres du Covid ont été extrêmement alimentés par la manière de compter les "morts du Covid". Ainsi, Ignazio Cassis, alors président de la Confédération suisse, a déclaré ce qui suit lors de l'émission de débat ARENA le 7 janvier 2022 : "Celui qui meurt dans un accident de voiture et qui est positif au Covid est un mort du Covid." Et là, le présentateur s'est interrogé et Cassis a répondu : "Si, c'est bien comme ça, c'est l'OMS qui a fait cela, par sa classification." "Cette grande peur n'a pas été corrigée par les autorités, alors qu'elles savaient pertinemment qu'il n'y avait pas de risque de surcharge du système hospitalier. La presse a ainsi fourni au Conseil fédéral en charge du dossier, le ministre de la santé Alain Berset, la justification de l'obligation de certificat, qui n'a probablement été introduite que dans le but d'exercer une pression supplémentaire sur les personnes non vaccinées."

De plus, le procès-verbal du 4 août 2021 indique : "Il a également été question de nouvelles données en provenance des États-Unis, selon lesquelles même les personnes vaccinées sont contagieuses en cas d'infection. Dans de tels cas, elles sont aussi contagieuses que les personnes non vaccinées, a déclaré Masserey. Toutefois, il est rare que les personnes vaccinées soient infectées. Si ces conclusions sont confirmées, des questions juridiques concernant le certificat Covid se poseront." Ce sujet n'a pas été abordé ni évalué dans les procès-verbaux qui ont suivi.

Normalement, les voix critiques n'étaient que brièvement résumées dans les procès-verbaux. Mais pas ici, comme l'écrit Transition News : "Fait remarquable, l'OFSP a consigné le 27 octobre 2021 : "L'étude de Harvard du professeur SV Subramanian fait parler d'elle (68 pays et 2947 comtés aux Etats-Unis) : Pas de lien apparent entre la proportion de la population entièrement vaccinée et l'évolution du nombre de cas. On a même constaté un léger effet contraire (par exemple, Israël)." Malgré cela, le conseiller fédéral Alain Berset a affirmé le même jour à la radio et à la télévision publique SRF qu'on pouvait prouver avec le certificat que l'on n'était pas contagieux. C'est ce qui est entré plus tard dans l'histoire de la période du Covid sous le nom de "mensonge sur la vaccination"." L'OFSP était donc au courant de ce mensonge. Les personnes injectées avec l'ARNm étaient tout aussi contagieuses que les personnes non injectées. Ainsi, une obligation de certificat n'aurait pas empêché une

propagation. Et pourtant, l'OFSP a couvert ces tromperies et les a diffusées au moyen de projets, de publicités, de vidéos, de flyers, etc.

Ce n'est qu'une fraction de ce qui a été analysé jusqu'à présent à partir des procès-verbaux. L'article complet de Transition News, ainsi que le lien vers les procès-verbaux, se trouvent sous l'émission. Poursuivez vos recherches et contribuez à faire avancer l'enquête sur ces événements en Suisse également. En effet, tout comme en Allemagne, la population suisse a été trompée par le gouvernement. Bien que l'OFSP, et donc le gouvernement suisse, aient été au courant des mensonges du Covid, qui n'auraient jamais justifié une obligation de certificat, ils ont agi en toute connaissance de cause. Ne serait-il pas urgent qu'ils en rendent compte personnellement ? Contribuez également à ce travail d'enquête en diffusant cette émission.

de sak.

Sources:

Transition News

<https://transition-news.org/>

https://transition-news.org/corona-im-spiegel-der-berner-beamtenstuben?var_mode=calcul

Les personnes vaccinées sont-elles vraiment aussi contagieuses que les personnes non vaccinées ?

<https://www.srf.ch/news/international/zahlen-aus-den-usa-sind-geimpfte-tatsaechlich-gleich-ansteckend-wie-ungeimpfte>

Protocoles de la task force de l'OFSP

<https://www.bag.admin.ch/bag/de/home/krankheiten/krankheiten-im-ueberblick/coronavirus/covid-19/taskforce-protokolle.html>

Comment les chiffres du Covid ont été influencés

<https://www.kla.tv/28944>

<https://www.kla.tv/16977>

Cela pourrait aussi vous intéresser:

#ConseilFederalSuisse - Conseil Fédéral Suisse - www.kla.tv/ConseilFederalSuisse

#CommentairesMediatiques - Commentaires médiatiques -
www.kla.tv/CommentairesMediatiques

#Lois-Covid-19 - www.kla.tv/Lois-Covid-19

#VaccinationObligatoire - Vaccination Obligatoire -
www.kla.tv/VaccinationObligatoire

#ProtocolesRKI - Protocoles RKI - www.kla.tv/ProtocolesRKI

#MesuresCovid - Mesures contre le Covid - www.kla.tv/MesuresCovid

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ➔ ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- ➔ peu entendu, du peuple pour le peuple...
- ➔ des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  *Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.